

**MAIRIE
DE
L'AIGLE**

(BL)

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 29

OBJET :

**CENTRE DE LOISIRS
ROLAND BOUDET -
REMBOURSEMENT
SESSION AUTOMNE
2019**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2020-34

L'an deux mil vingt,
le : **Lundi 20 juillet**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juillet 2020.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Stéphane CLOUET, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : M. Didier COUSIN qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, Monsieur Thierry PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE et M. Philippe RONDEL qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE.

Monsieur Cédric COQUELIN a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : **30 JUIL. 2020**

Publié

le : **30 JUIL. 2020**

Le Maire,



Philippe
VAN-HOORNE

Lors de la session des vacances d'automne 2019 du Centre de Loisirs Roland Boudet, deux enfants inscrits d'une même famille, n'ont pu se rendre à cette activité pour des raisons personnelles.

Les parents ont sollicité un remboursement de la somme versée, soit 71,00 €.

Monsieur le Maire propose, à titre exceptionnel, au Conseil Municipal d'accéder à la demande des parents.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Par 28 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER),***

➤ ***AUTORISE Monsieur le Maire à émettre un mandat de paiement d'un montant de 71,00 € pour le remboursement de l'activité centre de loisirs du Bois de la Pierre.***

Les crédits seront pris sur l'imputation 3 31 6588 3101 du budget général de la ville de L'Aigle

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HORNE